

REFERENCE: SCA/2/23 (07)

La Présidente du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés présente ses compliments aux représentants permanents des États Membres et aux observateurs permanents des États non-membres auprès des Nations Unies et souhaite les informer de ce qui suit :

Le 02/06/2023, le Comité a adopté **les modifications** indiquées par des mots barrés et/ou soulignés dans l'entrée ci-après de sa liste de personnes et d'entités visées par des sanctions – gel des avoirs, interdiction de voyager et embargo sur les armes – conformément au paragraphe 1 de la résolution 2610 (2021).

A. Personnes

QDi.223 Nom: 1: MERAI 2: ABDEFATTAH 3: KHALIL 4: ZOGHBI

Nom (alphabet d'origine): زغبى خليل عبدفتاح مرعى

Titre: n.d. **Désignation:** n.d. **Date de naissance:** a) 4 avril 1969 b) 4 avril

1960 c) 4 juin 1960 **Lieu de naissance:** Bengasi, Libye **Pseudonyme fiable:**

a) Mohamed Lebachir né 14 janv. 1968 au Maroc b) Meri Albdefattah Zgbye né 4

juin 1960 à Bendasi, Libye c) Zoghbai Merai Abdul Fattah d) Lazrag Faraj né 13

nov. 1960 à Libye e) Larzg Ben Ila né 11 août 1960 à Libye f) Muhammed El

Besir g) Merai Zoghbai (précédemment inscrit sous le nom arabe: زغبى مرعى)

Pseudonyme peu fiable: a) F'raji di Singapore b) F'raji il Libico c) Farag

d) Fredj né 13 nov. 1960 à Libye **Nationalité:** Libye **Numéro de passeport:** n.d.

Numéro national d'identification: n.d. **Adresse:** n.d. **Date d'inscription:** 2 août

2006 (modifications 3 juin 2009, 1 sept. 2009, 13 déc. 2011, 21 mars 2017, 24 nov.

2020, 8 nov. 2022, 2 juin 2023) **Renseignements divers:** Considéré comme un

fugitif par les autorités italiennes et condamné par contumace à 6 ans

d'emprisonnement le 20 novembre 2008. Membre du Groupe islamique combattant

libyen (QDe.011). ~~Fils de~~ Nom de la mère: Wanisa Abdessalam. L'examen de

l'inscription en application de la résolution 1822 (2008) du Conseil de sécurité s'est

achevé le 20 juillet 2009. L'examen de l'inscription en application de la résolution

2368 (2017) s'est achevé le 24 novembre 2020. La révision prévue par la résolution

2610 (2021) du Conseil de sécurité a été achevée le 8 novembre 2022. La Notice

spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies site

web: [https://www.interpol.int/en/How-we-work/Notices/View-UN-Notices-](https://www.interpol.int/en/How-we-work/Notices/View-UN-Notices-Individuals)

Individuals [click here](#)

Les noms des personnes et entités inscrites sur la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida, en application d'une décision de celui-ci, sont publiés à la rubrique « Communiqués de presse » du site Web du Comité, à l'adresse <https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/1267/press-releases>.

Pour obtenir la version la plus récente de la Liste, les États Membres sont invités à consulter régulièrement le site Web du Comité à l'adresse suivante : https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/1267/aq_sanctions_list. La Liste relative aux sanctions est disponible aux formats HTML, PDF et XML et est régulièrement mise à jour à partir des informations communiquées par les États Membres et les organisations internationales et régionales.

La Liste récapitulative du Conseil de sécurité des Nations Unies est également mise à jour chaque fois que des modifications sont apportées à la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida. La version la plus récente de la Liste récapitulative peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/un-sc-consolidated-list>.

Conformément au paragraphe 19 de la résolution 1526 (2004), le Secrétariat envoie automatiquement les mises à jour de la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida aux États et aux organisations régionales et sous-régionales par courriel, peu après leur affichage sur le site Web du Comité. Les États Membres sont invités à communiquer au Secrétariat toute information nouvelle ou mise à jour à ce sujet en adressant un courriel à SC-1267-Committee@un.org. Le Comité encourage tous les États à diffuser ces mises à jour de la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida par courriel, image écran ou affichage sur le Web.

Le 2 juin 2023